

BD « FEMMES DE SCIENCES EN OCCITANIE »

Document à remplir en deçà des 50 ans de prescription archivistique

Avant 50 ans¹, les documents personnels conservés dans les archives publiques ne sont pas consultables par les chercheur.es ou le public (par exemple les dossiers de carrière), la date du dernier document déposé dans le dossier servant de référence pour ouvrir à la consultation. Le rédacteur ou la rédactrice d'une notice doit donc avoir recours à des archives privées, notamment celles de la Femme de science concernée, qu'elle-même ou ses ayants droit conservent, et obtenir son ou leur autorisation, pour les consulter (si le rédacteur n'est pas propriétaire de ces archives privées).

Une fois la notice rédigée, la FDS, ou ses ayants droit, doivent décider s'ils autorisent, ou pas, les chercheur.es à consulter les archives qui ont servi à la rédaction de la notice.

La « règle des 50 ans » a des conséquences sur la diffusion des résultats de la recherche, *a fortiori* dans le cas d'une base de données en ligne, qui peut contenir des données personnelles non publiques. La FDS (ou ses ayants droit) doit donc autoriser la publication des données et peut demander la suppression de données personnelles privées.

La base relevant d'une démarche historique et scientifique, et pas d'une démarche mémorielle ou hagiographique, les contributeurs/trices doivent s'engager à respecter la continuité des faits historiques, notamment sur les éléments de carrière.

LA FEMME DE SCIENCE EST VIVANTE

Cas 1 (c'est la Femme de science qui rédige sa propre notice)

Je soussignée (*indiquer le nom de la Femme de science, en indiquant nom de jeune fille et épouse le cas échéant*)certifie que les renseignements que j'ai portés dans la notice que j'ai rédigée pour la base de données « Femmes de sciences », accessible en ligne, repose sur des données factuelles contenues dans des archives personnelles et/ou professionnelles que je conserve et que je n'ai pas procédé à une sélection de données liées à ma carrière : j'ai établi la continuité des faits.

Afin d'aider la communauté scientifique,

- j'autorise
- je n'autorise pas

¹ Il s'agit de la date la plus récente du document contenu dans un dossier, ce n'est donc pas forcément la date du décès.

les chercheur.es qui auront préalablement fait la demande aux responsables scientifiques du projet à accéder à mes archives et les consulter pour effectuer des travaux scientifiques complémentaires.

Fait le à.....

Signature avec la mention lu et approuvé :

Cas 2 (ce n'est pas la Femme de science qui rédige sa notice)

Je soussignée (*indiquer le nom de la Femme de science, en indiquant nom de jeune fille et épouse* *le* *cas* *échant*)

.....
autorise les chercheur.es qui auront préalablement fait la demande aux responsables scientifiques du projet à accéder à mes archives, les consulter pour relever des informations permettant la rédaction d'une fiche biographique à mon nom dans la base de données « Femmes de sciences », accessible en ligne, et à effectuer des travaux scientifiques complémentaires.

Je demande l'accès à la fiche rédigée de façon à prendre connaissance avant publication des données transmises par le biais d'Internet à nos concitoyen.es et la possibilité de supprimer des données personnelles privées ne relevant pas d'informations déjà publiques. En aucun cas je n'interviens sur la continuité des faits établie par le chercheur, notamment sur le déroulé de la carrière.

La version papier de la fiche sera signée par moi et transmise aux responsables de la Base « Femmes de sciences » par le rédacteur/la rédactrice de la notice. La publication en ligne ne se fera pas sans cette signature.

Fait le à.....

Signature avec la mention lu et approuvé :

LA FEMME DE SCIENCE EST DÉCÉDÉE ET LA NOTICE EST TOUJOURS CONCERNÉE PAR LA « RÈGLE DES 50 ANS » AVEC LES AYANTS DROITS

Nous soussignés

Indiquer ici TOUS LES AYANTS DROITS DE LA FEMME DE SCIENCE DECÉDÉE ET LEUR FAIRE SIGNER LE MEME DOCUMENT

.....
.....
.....
.....

BASE DE DONNEES « **FEMMES DE SCIENCES EN OCCITANIE, XVe siècle-1968**)
Atelier Studium – Laboratoire FRAMESPA (UTE2-CNRS) / INU Champollion
Co-responsables du projet : Caroline Barrera (INUC), Véronique Castagnet-Lars (UT2J), Marie-Thérèse Duffau (CNRS).
Contact : caroline.barrera@univ-jfc.fr

.....
.....
.....

- autorisons
- n'autorisons pas

les chercheur.es, qui auront préalablement fait la demande aux responsables scientifiques du projet « Base de données Femmes de sciences », à accéder à nos archives et les consulter pour effectuer des travaux scientifiques complémentaires en vue de la publication en ligne et en libre accès d'une notice biographique.

Nous demandons l'accès à la fiche rédigée de façon à prendre connaissance avant publication des données transmises par le biais d'Internet à nos concitoyen.es et la possibilité de supprimer des données personnelles privées ne relevant pas d'informations déjà publiques. En aucun cas nous n'intervenons sur la continuité des faits établie par le chercheur, notamment sur déroulé de la carrière.

La version papier de la fiche sera signée par moi/nous et transmise aux responsables de la Base « Femmes de sciences » par le rédacteur/la rédactrice de la notice. La publication en ligne ne se fera pas sans cette signature.

Fait le à.....

Signature avec la mention lu et approuvé :